



Assemblée générale

Soixante troisième session

Documents officiels

Distr. générale
21 octobre 2008
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 2^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 6 octobre 2008, à 10 heures

Présidente : M^{me} Ogwu..... (Nigéria)

Sommaire

Déclaration de la Présidente

Déclaration de la Vice-Secrétaire générale

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Allocution de M. Ricardo Hausmann, Directeur du Centre pour le développement international de l'Université Harvard et Professeur de pratique du développement économique à la John F. Kennedy School of Government

Débat général

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Déclaration de la Présidente

1. **La Présidente** dit que les enseignements à tirer des récents bouleversements financiers, de la crise alimentaire mondiale, de la hausse des cours de l'énergie et des incidences des changements climatiques font que le monde actuel est plus interdépendant que jamais et que les pays ne peuvent pas résoudre les problèmes mondiaux seuls. Pour aborder de tels défis multiples, la communauté internationale doit définir des orientations. Elle doit demeurer attachée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et ne doit pas arguer de la crise financière pour ne pas honorer les engagements pris.

2. L'année en cours est décisive pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, non seulement parce qu'elle marque le mi-parcours entre leur adoption et le délai fixé pour leur concrétisation mais aussi parce que la manière dont la communauté internationale réagira face aux nouveaux défis déterminera s'ils seront ou non atteints. La Présidente espère que la Commission indiquera clairement que, même si les pays pris individuellement sont touchés à des degrés divers par les crises actuelles, la communauté internationale est déterminée à œuvrer de concert et à aborder les problèmes.

3. La Deuxième Commission et, ultérieurement, les participants à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey devraient indiquer clairement comment aborder les incidences de la crise financière mondiale et comment renforcer les mécanismes financiers internationaux en matière de réglementation et de supervision. La Commission devrait également demander l'entière application de la Déclaration de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue à Rome en juin 2008, la reprise et la conclusion avec succès du Cycle de Doha; l'adoption de mesures importantes à la quatorzième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Poznan en décembre 2008 et l'achèvement, d'ici 2009, des négociations relatives à un régime sur le climat pour l'après 2012.

4. La Présidente est certaine qu'en faisant preuve d'esprit positif, la Commission indiquera clairement au monde qu'elle maintiendra sa ligne de conduite. En fait, elle redoublera d'efforts pour faire en sorte que les objectifs du Millénaire pour le développement ne soient pas une simple aspiration mais deviennent une réalité pour les peuples les plus désavantagés du monde.

Déclaration de la Vice-Secrétaire générale

5. **M^{me} Migiro** (Vice-Secrétaire générale) dit que la session actuelle se déroule en période de troubles financiers. La crise financière mondiale touche toutes les économies. De plus en plus de pays en développement souffrent de l'affaiblissement de la demande des principales économies développées. Les pays qui ont des déficits des comptes courants et qui sont largement tributaires d'un financement extérieur connaissent aussi la détresse financière. La combinaison létale de la crise du crédit, du déclin de la confiance des investisseurs et de la déflation des actifs freinera vraisemblablement l'économie mondiale. En outre, la crise financière aggrave la situation difficile qui résulte déjà de la hausse des cours des denrées alimentaires et de l'énergie, en particulier dans les pays à faible revenu. Bien que la Banque mondiale ait récemment annoncé que des progrès considérables ont été enregistrés en matière de la réduction de la pauvreté et de la faim, les efforts visant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement risquent d'être compromis, à l'évidence. La communauté internationale doit faire de son mieux pour éviter une récession, y compris au moyen de trains ou de mesures d'incitation, de mesures de stabilisation des marchés financiers et des marchés de devises. En outre, les mécanismes de régulation et de supervision des finances internationales doivent faire l'objet de réformes intensives. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha à la fin de 2008, offrira la possibilité de remédier aux carences du système qui sont apparues lors des turbulences actuelles. Cette conférence doit également être l'occasion d'aborder la coopération fiscale internationale, des sources novatrices de financement, la viabilité de l'endettement, l'efficacité de l'aide et d'autres éléments du Consensus de Monterrey.

6. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015 demeure le principal défi en

matière de développement. Les progrès réalisés, bien qu'importants, ont été inégaux. De plus, comme l'Équipe spéciale sur les objectifs du Millénaire pour le développement l'a signalé dans son récent rapport, les partenaires mondiaux n'ont pas encore honoré entièrement leurs engagements. Les objectifs pourraient toutefois être atteints d'ici 2015. La Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenue en septembre 2008 a suscité un nouveau dynamisme politique et des initiatives et engagements concrets visant à combler les lacunes en matière de mise en œuvre. Les mesures devront maintenant mettre l'accent sur la mise en œuvre des engagements, de sorte à progresser davantage. La crise financière ne doit pas distraire la communauté internationale de ses efforts en la matière. La Conférence d'examen des objectifs du Millénaire pour le développement qu'il est prévu de tenir en 2010 permettra sans nul doute de promouvoir cet objectif.

7. L'Afrique demeure la région où se posent les défis les plus redoutables, en particulier dans un contexte d'augmentation des cours des denrées alimentaires et de l'énergie et de changements climatiques. Si l'on a pu constater certains résultats prometteurs, comme la réduction de la dette publique en Afrique, les engagements ne se sont concrétisés qu'en partie. Le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique estime qu'il faudrait environ 72 milliards de dollars par an de financement extérieur pour atteindre les objectifs en Afrique d'ici 2015. Il faut donc accroître l'aide publique au développement, mieux coordonner l'assistance, réduire les subventions agricoles dans les pays développés et stimuler les investissements dans l'infrastructure.

8. Les multiples crises auxquelles la communauté internationale se heurte montrent à l'évidence que la situation ne fera qu'empirer si l'on n'agit pas immédiatement. La communauté internationale ne saurait se permettre de reporter des investissements visant à accroître la productivité agricole ou à atténuer les changements climatiques ou à s'adapter à ceux-ci. Les évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat le précisent clairement. Des mesures concernant les solutions à long terme nécessitent non seulement une volonté politique au plus haut niveau mais aussi la participation de l'homme de la rue : les citoyens doivent faire preuve de persuasion morale pour pousser

leurs gouvernements à résoudre les problèmes avec l'urgence voulue.

9. La Vice-Secrétaire générale et le Secrétaire général sont tous les deux pleinement attachés au renforcement du pilier développement de l'Organisation, en cette période critique. À cet effet, ils espèrent que l'Assemblée générale prendra des mesures durant la session en cours concernant les propositions contenues dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'exécution des mandats ayant trait aux activités de développement et prévisions révisées relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 » (A/62/708). Ils escomptent également collaborer avec la Commission en vue de mobiliser pleinement le système des Nations Unies et ses partenaires pour faire progresser le programme pour le développement et répondre aux besoins des plus pauvres au monde. L'intervenante est certaine que les délibérations de la Commission insuffleront une nouvelle vigueur à la détermination partagée de réussir dans cette entreprise.

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

10. **M. Sha Zukang** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que les tensions financières que connaissent depuis longtemps les principaux pays développés ont entraîné un recul prononcé de la croissance de l'économie mondiale. L'environnement macroéconomique est de plus en plus déséquilibré et vulnérable aux chocs et aux crises. D'après de récentes révisions du Département des affaires économiques et sociales, la croissance économique mondiale pourrait être inférieure à deux pour cent en 2008. Les perspectives de l'économie mondiale en 2009 demeurent préoccupantes; la situation pourrait même être pire qu'en 2008.

11. Conjointement avec la hausse des cours des denrées alimentaires et du combustible, le ralentissement mondial de la croissance projeté menacerait les projets sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les perspectives de progrès futurs. Le récent rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a fait apparaître la mesure dans laquelle les États Membres n'honorent pas leurs engagements s'agissant des partenariats mondiaux en faveur de ces

objectifs. La crainte est que l'aide, le commerce et l'allègement de la dette deviennent otages de la morosité générale. Il sera de plus en plus difficile aux pays en développement d'apporter la prospérité à leurs populations. Dans le même temps, l'écart croissant entre le revenu des pays développés et des pays en développement suscite des préoccupations quant au consensus social, fondement de la stabilité des relations économiques et politiques stables. Ces préoccupations apparaissent dans un climat croissant d'insécurité économique, de chute des revenus et de risques en matière de protection sociale.

12. La Deuxième Commission devrait aborder les différents défis dans ses diverses résolutions. Elle devrait en particulier spécifier nettement que les forces créatrices de l'économie de marché doivent s'associer à un contrat social davantage soucieux de n'exclure personne. Déjà, on demande de plus en plus que la gouvernance économique mondiale et l'architecture financière internationale subissent des réformes fondamentales, de telle sorte que le système financier appuie plus efficacement une croissance économique soutenue dans l'équité. Ceci nécessite une nouvelle optique politique, dont une réglementation plus efficace, notamment des marchés financiers; des institutions et des politiques permettant de contrebalancer plus efficacement les effets des cycles; un meilleur suivi des risques et une gestion des crises mieux adaptée aux réalités de l'intégration financière mondiale et des politiques sociales plus universelles, comprenant des mesures de redistribution. Chaque pays devrait adapter la gamme des politiques qui conviennent le mieux à sa situation mais la sécurité économique ne saurait être garantie par des pays agissant isolément. Des instances multilatérales doivent être renforcées et une action collective plus opportune et efficace doit être favorisée.

13. La Commission devrait coordonner ses travaux avec le processus préparatoire de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui doit se tenir à Doha dans les deux mois à venir. Il est essentiel de tirer parti de la dynamique suscitée par la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenue en septembre, de renforcer la mise en œuvre des engagements existants et de s'accorder sur la voie à suivre.

14. L'année 2008 marque le début de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la

pauvreté. La réduction de la pauvreté dans le monde à la fin de la première Décennie s'expliquait largement par les succès rencontrés dans quelques régions du monde. Pour que la deuxième Décennie soit efficace, il est important de favoriser des stratégies de développement national larges englobant tous les secteurs de la population, qui abordent la pauvreté sous tous ses aspects, dans tous les pays.

15. La Commission peut jouer un rôle de pivot en plaçant les questions de santé publique dans le contexte économique, social et environnemental plus large. Les résolutions relatives au développement pourraient être utilisées pour renforcer les relations entre la santé et les aspects précités du développement dans une mondialisation accrue, ce qui permettrait de préparer les travaux prévus par le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général en la matière et de renforcer les bases de l'examen ministériel de 2009, qui mettra l'accent sur le thème « Mettre en œuvre les objectifs et engagements adoptés au niveau international en matière de santé publique mondiale ».

16. Les changements climatiques restent une grave préoccupation et ont des retombées nombreuses et diverses sur les perspectives de développement. Il est important de relever les défis en matière de financement des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers avec équité et efficacité et de concevoir des stratégies efficaces, compatibles avec les efforts déployés pour relever d'autres défis importants. Pour résoudre le problème des changements climatiques, il faudra non seulement une révolution technologique en profondeur, mais aussi une révolution des valeurs, de telle sorte que la politique publique réponde à la préoccupation partagée d'équité. En conséquence, tous les pays devraient disposer des moyens financiers et des techniques nécessaires pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La Commission peut envoyer un signal fort en faveur de la négociation d'un accord équitable et efficace et de solutions réalisables et viables.

17. Il convient de prêter davantage d'attention aux pays ayant des besoins spéciaux. L'intervenant se félicite de la récente Réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique et de la Réunion de haut niveau consacrée à l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty mais note qu'il convient de faire bien davantage pour aider les pays les moins avancés, les pays en développement

sans littoral et les petits états insulaires en développement à être moins vulnérables aux vicissitudes des marchés et de la nature. La session en cours tirera parti des textes issus de ces réunions et insufflera une nouvelle vigueur aux efforts menés pour relever les défis qui se posent à ces pays.

18. Enfin, la session en cours offre l'occasion de renforcer le pilier développement et les relations entre ce pilier et les autres piliers de l'Organisation. Pour appuyer et accélérer la mise en œuvre du programme pour le développement et les interventions face aux nouveaux défis, le Département des affaires économiques et sociales continuera à promouvoir une approche plus intégrée et stratégique à la mobilisation des compétences, dans l'Organisation et à l'extérieur. Le Département est prêt à appuyer la Commission dans ses travaux. L'intervenant est certain que la Commission fournira des orientations claires et efficaces. Toutes les parties doivent œuvrer de concert pour assurer la réalisation du programme pour le développement.

Déclaration de M. Ricardo Hausmann, Directeur du Centre pour le développement international de l'Université Harvard et Professeur de pratiques du développement économique à la John F. Kennedy School of Government

19. **M. Hausmann** accompagnant sa Déclaration d'une présentation de diapositives numérisés cherche à expliquer pourquoi il est si difficile aux pays en développement de progresser. Les inégalités mondiales sont immenses. Le revenu par habitant est 50 fois plus élevé aux États-Unis qu'au Malawi, au Burundi, en République démocratique du Congo, en République unie de Tanzanie, au Niger, en Sierra Leone et en Guinée Bissau, alors que l'espérance de vie est deux fois plus élevée au Japon, en Australie et en Norvège qu'en Angola, en République centrafricaine, au Mozambique et en Zambie. Ces écarts peuvent s'expliquer par un facteur unique, les variations de taux de croissance durant de longues périodes de temps.

20. La question de la croissance est à nouveau à l'ordre du jour international, après une longue absence. La croissance est importante parce qu'elle s'accumule au fil du temps. D'après la règle des 69, le temps nécessaire pour doubler le revenu peut être calculé en divisant le chiffre 69 par le taux de croissance. Un taux de croissance de un pour cent entraîne un doublement

du revenu en 69 ans, une augmentation de 28 pour cent en une génération et une augmentation de 1,64 en deux générations; en revanche, un taux de croissance de 8 pour cent entraîne un doublement du revenu en 8,6 ans, une augmentation de 585 pour cent en une génération et une augmentation de 46,9 en deux générations. Autrement dit, dans le cas de deux pays ayant le même revenu au départ et dont les taux de croissance diffèrent de six pour cent chaque année, on constaterait après 50 ans – ou deux générations – qu'un pays serait 18,4 fois plus riche que l'autre. La plupart des pays ont connu la croissance ces 25 dernières années; toutefois, un petit nombre ont vu leur économie reculer.

21. L'inégalité mondiale est un phénomène récent. Quand Adam Smith a écrit « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations » dans les années 1700, le revenu par habitant du pays le plus riche du monde (les Pays-Bas) représentait à peu près quatre fois celui du pays le plus pauvre (le Népal). Aujourd'hui, le Malawi, le Burundi et la République démocratique du Congo sont les pays les plus pauvres, le revenu par habitant étant d'environ 700 dollars, calculé en parité du pouvoir d'achat; si les richesses étaient distribuées également, toute la population de ces pays vivrait en deçà de la limite de la pauvreté. La Bolivie, le Viet Nam et le Lesotho sont quatre fois plus riches, avec un revenu par habitant d'environ 2 800 dollars. La Fédération de Russie, la Malaisie et l'Afrique du Sud sont quatre fois plus riches que ces pays, avec un revenu par habitant d'environ 11 000 dollars. La Norvège et les États-Unis d'Amérique sont encore quatre fois plus riches, avec un revenu par habitant de 44 000 dollars. Aujourd'hui, les Pays-Bas sont 21 fois plus riches que le Népal.

22. La croissance est également un phénomène relativement récent. De fait, le monde n'a commencé à connaître une croissance soutenue qu'au cours des 200 dernières années. La croissance n'a pas été simultanée dans toutes les régions. Elle s'est manifestée d'abord en Europe et dans ses dépendances au XIX^e siècle mais s'est produite plus tard ailleurs. La différence entre pays et régions était nettement moindre en 1820 qu'aujourd'hui.

23. M. Hausmann n'est pas d'accord avec ceux qui blâment l'impérialisme pour ces différences. Le colonialisme espagnol entre 1500 et 1800 n'a pas stimulé le revenu par habitant de l'Espagne et les pays d'Amérique latine n'ont pas rattrapé leur retard après

leur indépendance dans les années 1820. L'Afrique était à la traîne à la fois avant les années 1890 et après l'indépendance. De plus, certains pays qui n'ont jamais été colonisés sont à la traîne, certains pays qui n'ont jamais eu de colonies sont devenus riches et certains pays des Caraïbes qui ont accédé à l'indépendance se situent derrière d'autres pays qui ne sont toujours pas indépendants aujourd'hui. Les taux de croissance varient nettement également entre régions anciennement colonisées.

24. En 1820, le revenu par habitant en Europe occidentale était 2,9 fois supérieur à celui de l'Afrique. Aujourd'hui, il est 13,1 fois supérieur. Toutefois, la différence de taux de croissance entre ces deux régions pendant la période considérée n'était que de 0,9 pour cent.

25. Le processus de transition vers la croissance mondiale est complexe. Généralement, les taux de fécondité et de mortalité ont chuté, alors que l'urbanisation, l'éducation, la technique et les exportations ont augmenté. Les taux de croissance ont varié d'un pays à l'autre. Certains pays n'ont toujours pas enregistré une transition démographique; d'autres ont dû relever différents défis. Aucun pays développé n'a enregistré son produit intérieur brut par habitant le plus élevé avant 2000. Toutefois, c'était le cas de près de 60 pour cent des pays en développement pour lesquels l'indice de données remontait à 1980. En conséquence, de nombreux pays en développement ont connu une génération de croissance négative. La plupart des reculs de la croissance ont coïncidé avec l'effondrement des exportations, en règle générale plus nette que la chute de la production.

26. Les pays sont devenus plus riches non en produisant et en exportant davantage des mêmes marchandises mais plutôt en faisant évoluer leurs exportations dans le temps. Il existe également de nettes indications selon lesquelles les pays ont atteint des revenus de niveaux analogues à celui des pays avec lesquels ils étaient en concurrence; le perfectionnement des produits était donc critique.

27. Proposant la comparaison d'une forêt dans laquelle les arbres seraient des produits et les singes des sociétés, l'intervenant dit que la croissance nécessite une transformation structurelle dans le cadre de laquelle les singes passent de la partie pauvre à la partie riche de la forêt. Il est important de noter que les singes estiment plus facile de sauter sur de courtes

distances ou autrement dit qu'il est plus facile aux sociétés de passer à de nouveaux produits qui requièrent des capacités analogues à celles des produits qu'elles fabriquaient déjà. Le point de départ d'une société n'a aucune importance; ce qui compte, c'est la densité de la forêt ou l'espace des produits, car il détermine la facilité avec laquelle la société passe à de nouveaux produits.

28. Les sociétés de différents pays connaissent divers degrés de possibilités de passer d'un produit ou d'une tranche d'activité à une autre, selon leur position. Il est clair qu'une optique standardisée ne saurait fonctionner.

29. Il est difficile aux pays pauvres de rattraper les pays riches, parce qu'en général il n'existe pas de séquence d'arbres ou de produits qui leur permette d'accéder aux parties les plus denses de la forêt ou à l'espace pour les produits. Lorsqu'une séquence existait, le monde a pu constater une croissance spectaculaire, comme en Asie de l'Est. Les mauvais résultats des pays riches en ressources s'expliquent par le fait que les secteurs à forte intensité de ressources étaient mal reliés aux ressources ou par le fait que des compétences spécialisées ne pouvaient pas être déployées facilement dans d'autres secteurs. Les pays ont connu de longues récessions en raison de la stagnation de leurs exportations, et de leur incapacité à passer à d'autres secteurs. Il est donc important que les pays qui se lancent dans de nouvelles branches d'activité mettent l'accent sur les capacités transférables plutôt que sur la valeur ajoutée à des matières premières limitées.

30. La gouvernance et une bonne politique publique sont essentielles pour aider les économies à croître. Les apports publics et privés se complètent; toutefois, s'il est relativement facile de mobiliser les apports privés, compte tenu de la rentabilité et des systèmes d'incitation, il est plus difficile d'adapter les apports publics aux besoins spécifiques de la production. Les pouvoirs publics doivent donc structurer un système en évolution, rester ouverts et conscients des possibilités et obstacles spécifiques à leur pays.

31. **M. Weisleder** (Costa Rica), poursuivant l'analogie de l'intervenant précédant, dit que les pays en développement se heurtent au problème posé par le fait que d'autres singes se sont déjà emparés de certains arbres et du fait que certains singes sont plus agiles que d'autres pour sauter d'un arbre à l'autre. Il

demande comment les nouveaux singes peuvent occuper une nouvelle section de la forêt.

32. **M. Hausmann** dit que, sur le plan empirique, l'expérience montre qu'un avantage comparatif en termes de salaires permet dans un premier temps à un pays pauvre de devenir concurrentiel sur les marchés d'un pays riche. En conséquence, les pays en développement pourraient pénétrer sur des marchés relativement ouverts et progresser. Toutefois, ces pays se heurtent à un important obstacle, le protectionnisme des pays riches; il est donc critique que le Cycle de Doha aide à ouvrir des débouchés aux pays en développement.

33. **M. Zainal Abidin** (Malaisie), rappelant la politique de la Malaisie au cours des années 60, qui était axée vers les exportations, époque où il était relativement facile aux pays en développement de pénétrer sur les marchés mondiaux, demande s'il est trop tard pour qu'ils fassent de même dans la conjoncture actuelle. Il souhaite également savoir quels aspects culturels peuvent permettre aux pays de progresser sur le plan économique.

34. **M. Lorenzo** (République dominicaine) dit que la spéculation sur le pétrole et les changements climatiques constituent une importante préoccupation pour l'économie mondiale. Une copie d'une lettre adressée au Président de l'Action mondiale des parlementaires, qui évoque les résultats d'une réunion sur la spéculation pétrolière, tenue en République dominicaine, sera communiquée à la Présidente, aux fins de distribution pendant la session de l'Assemblée générale. Pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il est nécessaire de maintenir un taux de croissance rapide, de construire des infrastructures de base, de trouver une solution à la crise de l'énergie et de réaffirmer l'attachement mondial aux économies rurales des pays pauvres. Les échanges sont vitaux en tant que moteurs de la croissance et les pays en développement ne pourront pas atteindre les objectifs en l'absence de résultats opportuns et satisfaisants concernant le programme de développement de Doha. Compte tenu des crises pétrolière et financière, l'intervenant se demande quelles sont les perspectives, pour les pays en développement, de devenir concurrentiels.

35. **M. Blake** (Antigua-et-Barbuda) demande si les modifications radicales apportées aux règles relatives aux échanges internationaux en 1994 ont facilité ou

entravé les mouvements entre branches d'activité, en particulier dans les pays en développement.

36. **M. Hausmann**, répondant au représentant de la Malaisie, dit que la culture, entendue comme la manière dont la société représente sa réalité et son avenir n'est pas statique mais dynamique. Néanmoins, s'il fallait choisir trois caractéristiques ou résultats favorables à une croissance économique et sociale soutenue, ce serait les suivantes : confiance entre membres d'une société; perception de la responsabilité personnelle dans l'avenir de chaque personne; attitude positive envers l'innovation. Il n'est pas trop tard pour que les pays en développement pénètrent sur le marché mondial déjà surpeuplé au moyen d'une politique d'exportation, comme le montre l'exemple de la Chine, qui a enregistré un taux de croissance de 20 pour cent alors que la croissance mondiale se situait seulement à 6 pour cent. De nouvelles industries, comme les biotechnologies, sont également très prometteuses.

37. Répondant à la question du représentant de la République dominicaine, M. Hausmann dit que les crises financière et pétrolière sont la conséquence du fait que l'économie mondiale a progressé trop longtemps à un taux non viable. La croissance a été fondée sur l'accumulation de déséquilibres, dont la bulle de l'immobilier et l'important déficit des comptes courants aux États-Unis. Maintenant que les États-Unis sont contraints de dépenser moins, il faudra que le marché mondial s'adapte. Le rôle de la politique est donc très important : les pays excédentaires devraient adopter une politique expansionniste, utiliser leurs excédents pour acheter davantage de marchandises à l'étranger et maintenir leurs marchés ouverts. Une coordination des ajustements serait également cruciale.

38. Passant aux observations du représentant d'Antigua-et-Barbuda, l'intervenant dit que par le passé, il n'était pas possible de débattre de la politique industrielle sans être taxé d'irresponsabilité. Ceci évolue, car on met à nouveau l'accent sur la productivité et la compétitivité sur les marchés mondiaux plutôt que sur les marchés nationaux. Les pouvoirs publics jouent un rôle important en la matière et doivent emprunter les voies appropriées pour influencer les politiques.

39. Il est regrettable que les objectifs du Millénaire pour le développement ne comprennent pas un objectif spécifique de croissance, ce qui aurait facilité la réalisation d'autres objectifs. La croissance

démographique spectaculaire de l'Afrique entraîne un déclin régulier du rapport entre sols et main-d'œuvre. Peu est fait pour faciliter la création d'emplois en dehors de l'agriculture, bien que ces emplois soient critiques pour la croissance.

40. **M. Qobo** (Afrique du Sud) dit que même s'il est indéniable que la croissance est bonne pour l'économie, le défi réel est d'élaborer des politiques qui contribueraient au développement. Il demande quelles politiques M. Hausmann recommanderait à cet égard. En deuxième lieu, il souhaite savoir comment M. Hausmann considère l'érosion du pouvoir de négociation des pays en développement dans la conjoncture financière actuelle.

41. **M. Leroy** (Belgique) dit que, d'après la métaphore utilisée par M. Hausmann, les pays d'Afrique ont moins progressé parce que les arbres étaient plus éloignés les uns des autres. Il se demande si les arbres étaient aussi éloignés en Chine il y a 30 ans qu'ils le sont maintenant en Afrique.

42. **M. Martirosyan** (Arménie) demande si M. Hausmann constate une différence entre les colonisations espagnole et britannique, s'agissant des résultats économiques des anciennes colonies.

43. **M. Alim** (Bangladesh) dit que la croissance est d'évidence cruciale; il s'agit de savoir comment y parvenir. M. Hausmann a suggéré que les pays en développement privilégient davantage les exportations et plus spécifiquement sur les exportations de produits techniquement avancés. Toutefois, ceci n'est pas facile pour les pays en développement. Diverses restrictions imposées par les pays plus riches sont en place et on constate une distorsion des marchés. Il faut donc faire preuve de davantage de réciprocité. En deuxième lieu, l'intervenant rappelle que, dans la théorie, la libéralisation des marchés aurait dû favoriser un afflux de capitaux vers les pays en développement. Il serait heureux d'entendre les vues de M. Hausmann quant au paradoxe selon lequel le capital se dirige au contraire des pays en développement vers les pays développés.

44. **M. Hausmann** dit que le problème en Afrique du Sud résulte sans nul doute du fait que, pour un certain nombre de raisons complexes, la croissance a été limitée pendant une longue période de temps et qu'elle n'a pas été fondée sur les exportations. Il en est résulté des taux élevés de chômage et des inégalités considérables. M. Hausmann convient que les pays en développement ont été relégués au second plan dans les

négociations internationales. Il faudrait promouvoir l'investissement et laisser davantage de souplesse aux pays pour relever les défis qui se posent à eux.

45. S'agissant de la remarque du représentant de la Belgique, M. Hausmann note que des progrès importants ont été réalisés. Du matériel de télécommunications perfectionné est assemblé dans les pays pauvres, les éléments étant fournis par les pays plus riches. Plus le prix de l'énergie augmente, plus il est judicieux de concentrer la production là où se trouvent les ressources. Ceci est bénéfique aux deux parties. Sous la conduite de dirigeants judicieux, il existe d'immenses possibilités pour que les pays en développement bénéficient davantage de cet état de choses.

46. En ce qui concerne les différences entre les résultats des anciennes colonies espagnole et britannique, il est notable que le Canada et l'Australie, anciennes colonies britanniques, aient enregistré des résultats analogues à ceux des États-Unis, indépendants depuis beaucoup plus longtemps. Les taux de croissance ne diffèrent pas nettement entre pays d'Afrique qui ont été colonisés par différentes puissances impérialistes. La capacité de mobiliser une société et d'utiliser pleinement les nouvelles technologies revêt nettement plus d'importance.

47. S'agissant des questions posées par le représentant du Bangladesh, M. Hausmann dit que certains problèmes des pays en développement sont le résultat de leurs propres politiques. Le fait est que les exportations sont cruciales pour la croissance, bien que la raison actuelle de cet état de choses reste un mystère. Les pays devraient tirer parti de leurs structures existantes et les étendre. Ainsi, la Colombie a enregistré une augmentation spectaculaire de son industrie du café parce qu'elle a évolué au-delà de son marché national. S'agissant des effets des flux de capitaux, M. Hausmann note que, parmi les grands pays, les taux de croissance enregistrés par la Chine sont sans équivalent au cours des 25 dernières années. Ils sont de plus de deux pour cent supérieurs au taux de croissance suivant, celui de la République de Corée. De plus, la croissance a été réalisée sans importation de capitaux, bien qu'elle ait bénéficié d'autres éléments des investissements étrangers directs.

La séance est suspendue à 12 h 5 et reprend à 12 h 15.

Débat général

48. La Présidente invite la Deuxième Commission à commencer son débat général.

49. **M. Ashe** (Antigua-et-Barbuda), parlant au nom des pays membres du Groupe des 77 et de la Chine dit que, dans la conjoncture politique mondiale actuelle, il incombe à l'Organisation des Nations Unies d'axer son attention sur le développement. Le Groupe des 77 et la Chine ont averti depuis longtemps que les structures actuelles n'étaient pas viables. Les déséquilibres immenses du système financier international sont illustrés par l'abîme qui sépare pays développés et pays en développement et riches et pauvres. Les ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables sont épuisées et les systèmes de production et de consommation sont construits sur le gâchis et l'avarice. Les économies les plus vulnérables sont marginalisées et les cadres mondiaux de gouvernance ont perdu leur légitimité et leur pertinence.

50. Bien que ces déséquilibres aient fait l'objet d'études politiques et de rapports, la communauté internationale a choisi de ne pas en tenir compte. On a agi comme s'ils pouvaient être résolus au moyen d'une assistance financière et technique et grâce à des modifications des politiques et des comportements des pays en développement. De plus, la communauté internationale n'a pas honoré son engagement tendant à affecter 0,7 pour cent du revenu national brut des pays développés à l'aide à la croissance et au développement des pays en développement en général et de 0,15 à 0,2 pour cent aux pays les moins avancés, à réduire le fardeau de la dette, en particulier dans les pays les moins avancés et les pays d'Afrique, à créer un environnement commercial international orienté vers le développement, à établir la cohésion et la cohérence des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux, à mettre en œuvre un partenariat mondial pour le développement, à permettre d'accéder à des techniques avancées dans des domaines fondamentaux du développement et à fixer des objectifs concernant la réduction des gaz à effet de serre.

51. Ces derniers mois, le monde a subi des crises multiples, liées les unes aux autres : une crise économique et financière, qui trouve son origine dans l'économie la plus développée, la plus avancée et la plus importante; une crise alimentaire et énergétique liée à la demande plutôt qu'à la production; une crise

de l'environnement et des changements climatiques et une crise mondiale en matière de gouvernance et d'institutions. Toutes ces crises sont urgentes et doivent être résolues simultanément; cependant, il n'existe pas de cadre permettant de le faire. Comme l'a déclaré le Président de l'Assemblée générale, l'unique moyen d'atténuer la souffrance des pauvres du monde est de créer un système économique international rationnel. L'Organisation des Nations Unies et plus particulièrement la Deuxième Commission ont un rôle fondamental en la matière. Les dirigeants qui ont pris la parole lors de l'actuelle session de l'Assemblée générale ont indiqué clairement qu'ils escomptaient que des mesures soient prises concernant des engagements à long terme.

52. L'ordre du jour de la partie générale des travaux contient un certain nombre de questions d'importance critique, dont la politique macroéconomique, la libéralisation et l'interdépendance, le développement durable, l'élimination de la pauvreté, les techniques de l'information et des communications aux fins du développement, la mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement et de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et le traitement de groupes de pays en situation spéciale. L'intervenant appelle également l'attention sur les conférences relatives aux changements climatiques qui doivent se tenir à Poznan (Pologne) en 2008 et à Copenhague (Danemark) en 2009. La Commission a d'amples occasions de se pencher sur les défis critiques qui se posent à l'économie internationale : elle doit les relever.

53. **M. Delacroix** (France) parlant au nom de l'Union européenne, de la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie, pays candidats, de l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association ainsi que de l'Ukraine, la République de Moldavie et l'Arménie dit que les travaux de la Commission prennent un relief particulier dans un contexte de changements climatiques, de hausse des cours des denrées alimentaires et de l'énergie et compte particulièrement tenu de la crise financière qui révèle la nécessité d'une refondation du système financier international. Toutefois, les résultats positifs des récentes réunions de haut niveau, dont la première réunion du Forum de coopération pour le développement, la douzième session de la Conférence

des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et les deux manifestations spéciales organisées pendant le débat général de l'Assemblée générale devraient également être pris en considération.

54. Déterminés à accomplir leur part de la mise en œuvre des objectifs de développement agréés au niveau international, les chefs d'État et de gouvernement européens ont récemment adopté un agenda d'action fixant les étapes intermédiaires à atteindre d'ici 2010. Cet agenda fournit des exemples d'actions prioritaires de l'Union européenne et indique comment une aide européenne accrue peut se traduire en progrès mesurables sur le terrain. L'Union européenne ne ménagera pas ses efforts pour aider la communauté internationale à tenir ses engagements, en particulier en Afrique sub-saharienne.

55. Compte tenu de l'importance de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, les travaux du Comité devraient compléter les négociations relatives au projet de document final et les efforts devraient être concentrés sur la préparation de cette conférence.

56. M. Delacroix demande d'intensifier les efforts pour lutter contre les changements climatiques, qui affectent la capacité des États de réaliser leurs objectifs environnementaux, économiques et sociaux et ont des impacts sur la paix et la sécurité. L'Union européenne a placé le changement climatique au cœur de son action et l'adoption du paquet Climat et énergie constitue l'une des priorités de la présidence française de l'Union. La dynamique acquise à la treizième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Conférence de Bali sur les changements climatiques), grâce à la décision d'entreprendre des négociations pour définir un nouvel accord mondial pour l'après 2012 devrait être maintenue à Poznan et à Copenhague. Une coopération renforcée est nécessaire pour exploiter les synergies existant entre les changements climatiques et d'autres menaces à l'environnement et au développement rural étroitement liées, comme la désertification, la déforestation et la perte de biodiversité.

57. Reconnaissant les progrès réalisés en matière de rationalisation des activités opérationnelles de développement, grâce à l'adoption de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal

complet des activités opérationnelles de développement, M. Delacroix espère qu'en 2008, les délibérations permettront de consolider les acquis obtenus et de s'inscrire dans le cadre fixé par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/277 sur la cohérence d'ensemble du système des Nations Unies.

58. L'Union européenne souscrit entièrement aux propositions visant à améliorer les méthodes de travail de la Deuxième Commission. Elle espère que la Commission continuera à rationaliser son ordre du jour et à établir des résolutions concises, moins nombreuses et orientées vers l'action, qui enrichiront la qualité de son travail.

59. **M^{me} Jahan** (Bangladesh), prenant la parole au nom des pays les moins avancés, dit que l'actuelle crise financière représente le pire aspect de la mondialisation car en raison des importantes relations transfrontalières, elle pose des risques considérables à presque tous les pays. Elle résulte du fait que l'on n'a pas adopté la réglementation voulue pour combattre une prise de risques excessive dans le système financier des pays industrialisés et nécessite une solution s'appliquant à l'ensemble du système.

60. Les prix des denrées alimentaires et des céréales ont atteint un niveau record, et faire en sorte que tous accèdent à des denrées alimentaires à des prix raisonnables constitue un défi majeur. La communauté internationale doit examiner les mesures qui faussent les marchés, y compris les subventions et tarifs des pays développés ainsi que les mesures restrictives des pays exportateurs de denrées alimentaires. L'appui accru au secteur agricole des pays les moins avancés est critique et il est impératif de créer une banque alimentaire mondiale.

61. Il n'est pas tenu compte des besoins particuliers des pays les moins avancés dans la recherche de solutions politiques mondiales aux changements climatiques. La communauté internationale doit parvenir à une décision sur la réduction des émissions et l'accord sur l'après 2012 devrait comporter des engagements contraignants tendant à fournir une assistance aux pays les moins avancés, en particulier à ceux qui se trouvent à un faible niveau au-dessus de la mer, en sus de l'aide publique au développement (APD).

62. La pauvreté extrême demeure un défi. Les estimations du nombre de personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté ont récemment été

majorées de plus de 50 pour cent et ce nombre continuera à monter, compte particulièrement tenu du fait que la Banque mondiale a modifié sa définition de la pauvreté, en faisant passer le seuil de un dollar à 1,25 dollar par jour; l'Organisation des Nations Unies devrait réexaminer ses politiques en conséquence.

63. La possibilité de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015 devient de plus en plus sombre. Les pays en développement continuent à transférer leurs ressources financières aux pays développés et il importe d'effectuer une refonte fondamentale du système international de réserves pour corriger les déséquilibres du système. L'échec du Cycle de Doha constitue un important recul pour le système commercial multilatéral. Il faut faire preuve de volonté politique pour achever les négociations du Cycle de Doha et mettre en œuvre le programme de Doha pour le développement, qui comprend l'accès aux débouchés en franchise de droits et de contingents et l'appui au renforcement des capacités de production des pays les moins avancés. Les pays industrialisés n'ont toujours pas honoré leurs engagements consistant à verser 0,7 pour cent de leur revenu national brut au titre de l'APD, question qui pourrait être abordée à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement.

64. Les pays les moins avancés estiment également que le régime de gouvernance des institutions de Bretton Woods devrait être modifié moyennant une réforme fondamentale de leur mécanisme de vote et de leurs structures de responsabilisation en veillant particulièrement à ce que la nouvelle formule de quotas soit fixée de telle manière que les pays les moins avancés puissent faire entendre leur voix.

65. Il y a tout lieu de se féliciter de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, mais des approches fragmentaires ne donneront pas des résultats efficaces. Tous les pays les moins avancés devraient pouvoir bénéficier d'une annulation de la dette multilatérale et bilatérale et accéder aux techniques énergétiques et écologiques modernes à un coût raisonnable, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs arrêtés sur le plan international.

66. En conclusion, l'intervenante espère que les États Membres s'emploieront sans réserve à ce que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés soit couronnée de succès.

67. **M. Hackett** (Barbade), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) dit que les pays en développement, en particulier les plus petits et les plus vulnérables d'entre eux, assumeront sans nul doute l'essentiel des coûts associés à la crise financière mondiale ce qui, conjointement avec la crise alimentaire mondiale et la hausse des cours du pétrole, menace d'annuler leurs récents acquis en matière de développement. La petite taille et l'ouverture des économies des pays de la CARICOM les rendent hautement vulnérables aux tribulations de l'économie mondiale et la stabilité du système financier international aura des effets néfastes sur des secteurs économiques essentiels de la région des Caraïbes, comme le tourisme. Il importe de prendre d'urgence des mesures complètes et durables, tenant compte des préoccupations et des intérêts des pays en développement.

68. La réforme du système économique et financier mondial devrait être une priorité de la communauté internationale tout entière et devrait porter sur la structure de gouvernance du système financier international, qui est trop restrictif et manque d'institutions appropriées. L'Organisation des Nations Unies et en particulier le Conseil économique et social ont un rôle de chef de file à jouer pour promouvoir l'amélioration de la gouvernance économique mondiale. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement devrait aborder des questions préoccupant les pays en développement à revenu intermédiaire, dont la viabilité de la dette, le commerce et la coopération en matière de développement.

69. Sur la base d'une application inappropriée de critères tels que le revenu par habitant, nombre des États membres de la Communauté des Caraïbes ne remplissent plus les conditions requises pour bénéficier d'un financement de faveur. Contraints de rechercher un financement aux fins du développement sur les marchés des capitaux mondiaux à des conditions défavorables, ils craignent de voir s'alourdir spectaculairement le fardeau de la dette, ce qui entraverait leur croissance économique et l'aptitude de la région à atteindre les objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement. La communauté internationale devrait reconnaître que les pays de la CARICOM sont des pays en développement petits, vulnérables, hautement endettés, à revenu

intermédiaire, qui méritent des mesures spéciales d'allègement de la dette.

70. En outre, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait intensifier ses efforts pour parvenir à un nouvel accord mondial sur le commerce accordant la priorité absolue aux besoins et aux intérêts des pays en développement, puisque le commerce est un important mécanisme d'élimination de la pauvreté et de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement.

71. La saison des cyclones atlantiques de 2008 a été particulièrement dévastatrice pour les petits États insulaires en développement des Caraïbes et l'accroissement des efforts de la communauté internationale en vue de fournir en temps voulu une assistance humanitaire en matière de reconstruction serait apprécié. La vulnérabilité de la région des Caraïbes aux catastrophes naturelles liées aux changements climatiques met en relief la nécessité de mesures globales urgentes sur le plan mondial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et fournir un nouveau financement aisément accessible aux fins de l'adaptation.

72. La protection et la préservation de la mer des Caraïbes demeurent une priorité absolue pour la région. La Communauté des Caraïbes cherchera à nouveau à obtenir un appui international concernant la résolution sur cette question et la désignation de la mer des Caraïbes comme zone spéciale dans le cadre du développement durable.

73. **M. Natalegawa** (Indonésie), parlant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), dit que, contrairement à la crise financière que la plupart des membres de l'ANASE ont connue en 1997 et en 1998, l'actuelle crise trouve son origine au centre du système : ses effets se feront sentir dans le monde entier et entraîneront peut-être une récession mondiale.

74. La Deuxième Commission devrait faire en sorte d'examiner les questions à son ordre du jour de manière à aider à concevoir des solutions utiles aux crises actuelles et à la situation économique mondiale. À cet égard, le message lancé par les dirigeants mondiaux pendant le débat général est clair : il est nécessaire de renforcer l'Organisation des Nations

Unies de telle sorte qu'elle joue un rôle visible dans la résolution des problèmes actuels. En particulier, il est essentiel de progresser s'agissant des trois questions qui concernent les travaux de la Deuxième Commission. En premier lieu, le prochain examen du Consensus de Monterrey devrait servir à revivifier l'esprit de partenariat et de solidarité, de manière à fournir un financement aux fins des objectifs de développement arrêtés sur le plan international. Le projet de rapport de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement devrait fournir une bonne base de départ aux négociations. En deuxième lieu, l'échec des négociations sur le programme de Doha pour le développement a constitué un sérieux recul pour le développement et l'Organisation des Nations Unies devrait inciter les membres de l'OMC à retourner à la table de négociations et axer leur attention sur les questions de développement. En outre, les pays de l'ANASE soulignent qu'il est important de faciliter l'accession de tous les pays en développement et notamment des moins avancés d'entre eux à l'OMC. En troisième lieu, la Commission devrait faire en sorte que la solution des problèmes liés aux changements climatiques demeure d'actualité et que des mesures soient prises en temps voulu. L'ANASE a mis en œuvre des initiatives dans une large gamme de secteurs et a notamment favorisé la gestion viable des forêts et des mesures visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

75. Les travaux de la Deuxième Commission devraient s'insérer dans le thème essentiel de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, à savoir les incidences de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim ainsi que la nécessité de démocratiser l'Organisation des Nations Unies. Se fondant sur sa propre expérience, l'ANASE souligne l'importance du partenariat et de la solidarité dans les travaux de la Commission.

76. En dépit de la crise actuelle, qui pourrait avoir des incidences sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la vie continuera après 2015 : le développement est un processus continu qui nécessite un partenariat et une solidarité mondiale soutenus.

La séance est levée à 13 h 10.